

# EAU DÉMINÉRALISÉE

## LES + PRODUITS :

**Actions :** Prévient l'entartrage, entretien les batteries, brumise les plantes d'intérieur

**Parfum :** Sans



## PROPRIÉTÉS :

L'eau déminéralisée prévient l'entartrage des réservoirs et des circuits des appareils sensibles au tartre et au calcaire. Fers à repasser, centrales vapeur, nettoyeurs vapeur, décolleuse de papier peint, ...  
L'eau déminéralisée sert également à l'entretien des batteries et radiateurs de véhicule.  
S'utilise également pour la brumisation des plantes d'intérieure.



## MODE D'EMPLOI :

Remplir le réservoir avec de l'eau déminéralisée pure avant de mettre l'appareil en marche.  
**Ne pas utiliser en tant qu'eau de boisson.**



## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

**Aspect :** Liquide limpide incolore  
**pH :** 5.25 +/- 0.75  
**Parfum :** Sans  
**Stockage :** Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.  
**Contient parmi d'autres composants (règlement (CE) N°648/2004) :** Pas de substances réglementées.  
**Composition :** Eau pure



## CONDITIONNEMENT / PALETTES :

Bidon de **20L** Réf. 002025910 - 28 bidons/palette  
Bidon de **5L** Réf. 002025915 - 108 bidons/palette  
Bidon de **5L** Réf. 002025991 - 128 bidons/palette



## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : [www.hydrachim.fr](http://www.hydrachim.fr). Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

*Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité. Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements).*

